

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN PHILOSOPHIE DE L'ART ET DES PRATIQUES ARTISTIQUES

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2025/A025

Date limite du dépôt des candidatures : 22/12/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de Philosophie et Sciences sociales ouvre une chaire (1 ETP) en philosophie de l'art et des pratiques artistiques.

Le/la titulaire sera rattaché.e au Département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité, et au Centre de recherche en philosophie (PHI), où il/elle mènera une activité de recherche dans le domaine de la philosophie de l'art et des pratiques artistiques.

Outre des enseignements en Bachelier et en Master (majoritairement, mais pas exclusivement, à destination des étudiants de philosophie), le/la titulaire encadrera des mémoires et des thèses en philosophie mais sera aussi amené.e à encadrer des étudiants d'autres disciplines dans le cadre de travaux relevant du profil de sa chaire. La collaboration avec les écoles d'art, à travers l'encadrement de thèses de doctorat en Art et sciences de l'art, constitue à cet égard un aspect important du poste.

Il est attendu que le/la titulaire prenne une part active aux tâches administratives relevant du Département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité.

Domaine de recherche :

Le/la titulaire mènera prioritairement ses recherches dans le domaine de la philosophie de l'art et des pratiques artistiques. Ces recherches seront nourries de la fréquentation des pratiques artistiques et d'une réflexion autour des enjeux contemporains qu'elles portent. Ce champ de recherche, au croisement de l'art, de la philosophie, des sciences et des sciences humaines, est vaste, et il n'y a pas lieu d'imposer une manière unique de l'aborder. Plusieurs orientations sont ainsi envisageables, en rapport avec les intérêts et les spécialisations du/de la titulaire, par exemple (la liste se veut indicative et non exhaustive) : recherches autour des relations entre pratiques artistiques et constructions des savoirs, transformation de soi et techniques du corps, enjeux environnementaux et écologiques, etc.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

La personne recrutée contribuera à la formation initiale des étudiants en philosophie (cours de Bachelier, de Master, encadrement de mémoires de master et de thèses de doctorat), mais une partie de son enseignement s'adressera également à des étudiants d'autres filières (notamment en art,

histoire de l'art, gestion culturelle et anthropologie). La capacité à intéresser, non seulement les étudiants en philosophie, mais aussi un public plus large, est donc essentielle.

La personne recrutée développera une forte activité de recherche dans les domaines scientifiques couverts par la chaire ; elle encadrera des thèses en Philosophie et en Art et sciences de l'art. Elle s'attachera par ailleurs à développer de forts réseaux de recherche nationaux et internationaux.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Dissertation philosophique (PHIL-D102): cours de méthodologie et d'écriture philosophiques, à destination exclusive des étudiants de BA1 en philosophie

Philosophie de l'art et esthétique (HAAR-B300) : cours destiné à des étudiants de BA3 en philosophie et en histoire de l'art

Philosophie des pratiques artistiques : cours ou séminaire de master à destination des étudiants de philosophie et ouvert en option à d'autres filières de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales

Littérature, savoirs et pratiques narratives : (à partir de 2026-2027) cours de BA2, destiné prioritairement aux étudiants en philosophie

Titre requis

Docteur à thèse en Philosophie ou titre jugé équivalent

Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.
- Vous pouvez faire état d'interactions avec le monde de l'art et d'une réflexion approfondie sur ce que l'art apporte à la philosophie et réciproquement

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Guillaume Dye, Président du Département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité (courriel : guillaume.dye@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>). Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB

- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur-e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.